

Objectif 5: Donner la parole à chaque enfant



Session sur la promotion de la participation des enfants aux décisions concernant leur santé

Conférence d'examen à mi-parcours de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)



Building a Europe
for and with children

Construire une Europe
pour et avec les enfants



PRÉSIDENTIE DU / PRESIDENCY OF
LUXEMBOURG
CONSEIL DE L'EUROPE / COUNCIL OF EUROPE
11/2024 - 05/2025



Promouvoir la participation des enfants dans les décisions concernant leur santé

Les enfants ont le droit d'exprimer leur opinion sur toutes les questions dans tous les domaines qui les concernent et cette opinion doit être dûment prise en compte - que ce soit à la maison, à l'école, ou au sein de la communauté. Comment cela se traduit-il dans le contexte des soins de santé ? Comment s'assurer que les enfants participent efficacement et de manière significative aux décisions concernant leur santé ?

La participation des enfants constitue le cinquième pilier et est un objectif important de la [Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant](#). Le Conseil de l'Europe s'efforce d'intégrer et d'appliquer ce principe dans l'ensemble de son travail, dans ses activités normatives et de suivi, dans tous les secteurs, y compris dans celui de la santé et de la biomédecine.

Les instruments internationaux relatifs aux droits humains reconnaissent que les enfants sont des détenteurs de droits, et qu'ils sont dotés d'une capacité qui évolutive à prendre leurs propres décisions concernant tous les aspects de leur vie, y compris celui de leur santé. La recherche dans le domaine des soins de santé indique qu'il y a de nombreux avantages à impliquer les enfants dans les décisions, leur participation est considérée comme un critère essentiel pour dispenser des soins pédiatriques de qualité. Encourager la participation des enfants aux décisions concernant leur propre santé, c'est viser au respect du droit des enfants, mais cela permet aussi favoriser la confiance, d'améliorer la communication et de renforcer l'efficacité des soins.

Cela dit, il y a souvent des incertitudes quant à la façon dont cela se traduit dans la pratique. Les professionnels de la santé peuvent parfois avoir du mal à mettre en œuvre la participation des enfants, en particulier lorsqu'ils sont confrontés à des situations complexes.

En 2023, le Comité Directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) et le Comité Directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) ont élaboré conjointement un [Guide sur la participation des enfants aux décisions concernant leur santé](#), dans le but de soutenir les professionnels de santé et de les aider à développer leur pratique, en s'appuyant sur des principes directeurs, des exemples et des bonnes pratiques de tous les États membres du Conseil de l'Europe.

Le Guide présente d'abord le cadre juridique et conceptuel de la participation des enfants dans le domaine des soins de santé, puis formule des orientations et des conseils pratiques sur la façon d'impliquer les enfants tout au long du processus de prise de décision. Il insiste sur le fait qu'il est important de fournir aux enfants une information qui soit appropriée et adaptée et de créer un environnement qui invite les enfants à s'exprimer en toute confiance. Enfin, il examine comment véritablement prendre en compte les opinions des enfants, en regard des conseils des parents et des professionnels de la santé, en veillant à ce que les décisions restent dans leur intérêt supérieur. Le Guide est disponible dans une douzaine de langues.

Le contenu du guide a été adapté en une version par et pour les enfants, afin de contribuer davantage à l'autonomisation des enfants et de les aider à prendre une part active et significative dans les décisions concernant leur santé.

Avec ce travail, le Conseil de l'Europe espère contribuer à améliorer la manière dont les enfants sont impliqués et écoutés lorsqu'il s'agit de leur santé, un domaine dans lequel trop souvent encore, les opinions des enfants restent ignorées, rejetées ou sous-évaluées, en particulier lorsque les adultes perçoivent les enfants comme étant trop jeunes ou trop mal informés pour contribuer de manière significative aux décisions concernant leur santé.

Objectif de la session

S'appuyant sur la participation d'experts, de professionnels de la santé et d'un groupe d'enfants, cette session se veut un espace d'échanges, de sensibilisation et de réflexion autour de la participation des enfants aux décisions concernant leur santé.

La session comprendra une présentation des ressources du Conseil de l'Europe sur le sujet : le [Guide de la participation des enfants aux décisions concernant leur santé](#), et le matériel connexe développé avec les enfants.

Les professionnels et praticiens invités présenteront certains exemples de bonnes pratiques qui sont mis en avant dans le guide.

Une partie de la discussion portera sur la façon de gérer les situations où des désaccords apparaissent entre les enfants, les parents et les professionnels de la santé.

Informations pratiques

Session	Promouvoir la participation des enfants aux décisions concernant leur santé
Objectif stratégique	Objectif 5 - Donner la parole à chaque enfant
Jour et heure	Vendredi 4 avril, 09h00 – 12h30
Lieu	Bâtiment Agora, Conseil de l'Europe
Salle	G03 et en ligne
Langues	Anglais et français

Intervenants

- **Imelda Coyne**, Professeure et chercheuse en soins infirmiers et en santé infantile, Trinity College de Dublin, Irlande
- **Lucy Bray**, Professeur de littérature en santé de l'enfant à l'université Edge Hill (Faculty of Health, Social Care and Medicine), Royaume-Uni
- **Maria do Céu Machado**, Pédiatre, professeure titulaire retraitée de la faculté de médecine de l'université de Lisbonne, Portugal
- **Amalini Simon**, Psychologue et Directrice du Centre Babel, Paris, France
- **Laura Palazzani**, Professeur de philosophie du droit et de biotechnologies et droit à l'université LUMSA, Italie
- *Modérateur* : **Andrew Clarke**, Référent santé pour l'ONG Save the Children, Royaume-Uni

Programme

9h00	Introduction - Tomas Dolezal, Président du Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) - Joost van Haelst, membre du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) et co-président du groupe de rédaction du Guide sur la participation des enfants aux décisions concernant leur santé
9h15	I. La participation des enfants aux décisions concernant leur santé : de la théorie à la pratique 1. Propos introductifs : définition et mise en œuvre de la participation des enfants dans le contexte des décisions individuelles en matière de santé 2. Présentation des ressources du Conseil de l'Europe : - Guide sur la participation des enfants aux décisions concernant leur santé - Version adaptée du guide : messages clés pour les enfants 3. Discussion sur la mise en œuvre de la participation des enfants : défis et bonnes pratiques – à partir de questions préparées par un groupe d'enfants-conseillers

10h30	Pause-café
11h00	II. Gérer l'opposition, les désaccords et les points de vue divergents Situation courantes et principes directeurs – éléments du Guide du Conseil de l'Europe Discussion – à partir de questions préparées par un groupe d'enfants-conseillers
11 h45	Questions / réponses
12h15	Conclusions
12h30	Fin de la session